



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sécurité incendie du transport maritime des voitures électriques

Question écrite n° 6831

Texte de la question

M. Marc Le Fur appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur le risque d'incendie des voitures électriques lors de leur transport maritime. Au moment où la production et la vente de véhicules électriques sont largement encouragées par les pouvoirs publics, la question du transport maritime desdits véhicules suscite des interrogations légitimes dans la mesure où les batteries lithium-ion, dont sont dotés ces véhicules, sont hautement inflammables lorsqu'elles entrent en contact de l'eau salée. Ces derniers mois, plusieurs événements ont, à l'échelle internationale, hélas permis de constater combien ces incendies surviennent de façon sournoise et peuvent être dangereux. Lors du passage de l'ouragan Ian en Floride, des véhicules ont pris feu après que leurs batteries aient été en contact avec de l'eau salée. Conscients de ce danger, les gardes-côtes américains viennent de publier une notice d'alerte sur les véhicules électriques. Début 2022, un cargo panaméen transportant des véhicules notamment électriques a pris feu au large des Açores avant de couler. Suite à ce naufrage, une compagnie norvégienne a fait le choix de refuser le transport de voitures équipées de batteries lithium-ion. Dans un guide publié en mai 2022, l'agence de sécurité maritime européenne (Emsa) a quant à elle rappelé l'importance de procéder à un contrôle avant l'embarquement des batteries lithium-ion au regard du caractère dangereux de celles-ci. Au vu de ces éléments, il lui demande donc de bien vouloir préciser quelles mesures entend prendre le Gouvernement afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens lors du transport maritime des véhicules électriques.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6831

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2023](#), page 2840

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)